

Licence Métiers du Sport (L3 MS)

Titre du Cours :	Sécurité des équipements et droit de la responsabilité
Course Title :	de la responsabilité
Heures :	10 h CM/10h TD
Lecture hours :	
ECTS Credits :	2

➤ **CONTENU ET OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DU COURS**
DESCRIPTION AND LEARNING OBJECTIVES OF THE COURSE

L'activité sportive ne peut être détachée de la notion de risque et, donc, d'un point de vue juridique, de celle de responsabilité. L'objectif général du cours est de présenter aux étudiants les régimes généraux des responsabilités civile, pénale et administrative et d'en faire une première application en matière sportive.

➤ **LISTE DES SUJETS OU RESUME DES SEANCES**
TOPICS OF EACH SESSION OR SUMMARY OF THE COURSE

I – Sport et responsabilité civile

- Le rapport obligatoire dans le domaine sportif.
- La prévalence de la responsabilité délictuelle dans le contentieux sportif

II – Sport et responsabilité pénale

- Répression pénale et faute sportive.
- Des particularismes inhérents au Droit du sport.

III – Sport et responsabilité administrative

- Dommage travaux publics : victime usager
- Dommage travaux publics : victime tiers

➤ **METHODES D'EVALUATION**
EVALUATION AND GRADING

Contrôle continu

➤ **REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES**
BIBLIOGRAPHY

- STEINLE-FEUERBACH, Droit des obligations, Ellipses, coll. Coursus
- ALBIGES, S. DARMAISIN, O. SAUTEL, Responsabilité et sport : LITEC, 2007.
- P. AMSELEK, « La Responsabilité sans faute des personnes publiques d'après la jurisprudence administrative », in Mélanges EISENMANN, Paris, 1975
- P. BANDET, Les Responsabilités encourues en matière de dommages de travaux et d'ouvrages publics, BERGER-LEVRAULT, Paris, 2002.
- Pierre BANDET, Les responsabilités encourues en matière de dommages de travaux et d'ouvrages publics, Groupe BERGER-LEVRAULT, 2002.